



Commune de Saint Clair sur Epte

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Pontoise – Canton de Vauréal

Séance du vendredi 17 février 2023

Date de la convocation 13 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,

Membres en exercice :
15

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Jean Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Angélique BENOIST, Joël LEFEBVRE, Carole FAJOU, Evelyne MAILLARD, Djamila COTTIN

Présents : 12

Votants: 14

Secrétaire de séance :
Sandra SOPHIYAIR

Représentés: Chantal TOUTTAIN par Fernand DUSSURE, Denis URVOY par Jean Guy COLLURA

Excusés:

Absents: Nicolas GILBERT

Objet: DE_07_2023 - SUBVENTION DETR 2023

Monsieur le Maire rappelle que la commune travaille actuellement avec l'association SOLIHA sur les économies d'énergie au niveau de nos bâtiments communaux. Un premier point essentiel est la salle des fêtes et la déperdition énergétique importante. Il est donc apparu nécessaire dans le cadre de ces économies d'énergie de budgétiser la réfection des fenêtres de la salle des fêtes. Pour rappel, l'objectif pour les communes de revoir les consommations d'énergie de leurs bâtiments est une obligation réglementaire imposée par le Gouvernement.

Selon le devis retenu, le montant des travaux s'élève à 21 500 € TTC . Il est proposé au Conseil municipal de faire une demande de DETR pour subventionner ces travaux afin d'alléger le budget communal sur ce projet.

Le budget prévisionnel se présente comme ci-dessous :

	MONTANT DES TRAVAUX		RECETTES
Montant HT	20 379.15 €	DETR	8 151.66 €
TVA	1 120.85 €		
Montant TTC	21 500.00€	Fonds propres dont TVA	13 348.34 €
TOTAL	21 500.00€		21 500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE le projet de réfection des ouvertures de la salle des fêtes communale
AUTORISE Monsieur le Maire à demander la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux pour le projet de réfection des fenêtres de la salle des fêtes.

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Le Maire, Christophe DEPONT.
PREFECTURE DU VAL D'OISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/03/2023
095-219505419-20230217-DE_07_2023-DE

RF
PREFECTURE DU VAL D'OISE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/03/2023
095-219505419-20230217-DE_07_2023-DE